



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## organisation

Question écrite n° 48016

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'intérêt que présenterait une consultation référendaire sur le contenu du rapport de la commission Balladur. En effet, les réformes proposées par cette commission sont profondes et novatrices, elles bousculent véritablement nos institutions locales et notre démocratie locale qui étaient restées assez stables pendant des dizaines d'années. Ces propositions sont donc susceptibles de fonder une nouvelle démocratie locale, sur laquelle il pourrait être légitime que la population puisse être consultée, peut être sous la forme d'un referendum national ou régional. Cette interrogation risquant d'ailleurs d'être soulevée sous quelque forme que ce soit, il conviendrait donc que le Gouvernement puisse prendre l'initiative largement en avant sur ce dossier qui suscite un certain trouble, voire même une certaine inquiétude. Il lui demande donc sa position sur cette option référendaire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48016

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 mai 2009, page 4091

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)